

# Une filière en évolution

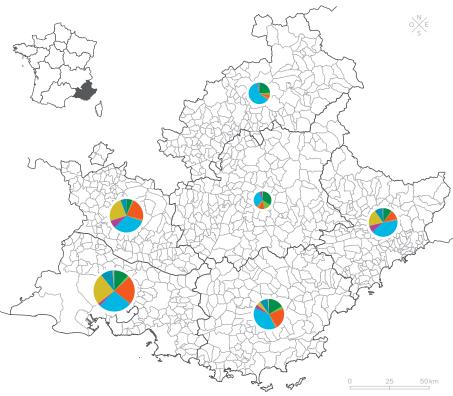
La réglementation environnementale de 2020, l'envolée des prix des énergies fossiles... replacent le bois comme un matériau attractif dans la construction et le chauffage des bâtiments. Cette dynamique conduit à un repositionnement progressif des entreprises de la filière bois.

En 2018, la filière forêt-bois régionale compte 3 045 entreprises proposant 11 000 emplois dont 8 550 salariés. Les entreprises de la filière sont généralement de très petites tailles, elles emploient en moyenne 2,8 employés par entreprises (INSEE, 2018).

LA RÉPARTITION
GÉOGRAPHIQUE DES
ACTIVITÉS EST LIÉE
À LA LOCALISATION
ET LA QUALITÉ DE LA
RESSOURCE FORESTIÈRE,
DES AXES DE TRANSPORT
ET DES MARCHÉS.

### NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

(BD Topo® - INSEE, 2022)



### **11 000 emplois**

dont 29% dans la construction

- SylvicultureExploitation forestièreSciage et travail du bois
- Sciage et travail du boSciage uniquementConstruction
- Fabrication de meubles
  Papeterie et carton
- Commerce et transport du bois
- Autres

La taille des entreprises varie en fonction de leur secteur d'activité et leur localisation dans la région.

- Le secteur de la construction bois est important dans la filière. Il représente 1185 entreprises et 3168 emplois. Il regroupe à la fois des très petites entreprises, proches de l'artisanat, mais aussi des entreprises de taille conséquente et ayant une envergure régionale.
- Dans le massif alpin, les activités de sylviculture, d'exploitation dominent (332 entreprises, 608 emplois). En dehors du massif, les activités de sciage, travail du bois et de production de papier et de carton, sont prépondérantes (749 entreprises, 2811 emplois).
- L'activité bois énergie n'est pas identifiée en tant que telle par l'INSEE. Les partenaires de BoiSynergie estiment que cette activité représente 393 établissements et emploieraient autour de 3370 salariés en 2018.

L'ensemble de la filière connaît actuellement une hausse de la demande en produits. Elle rencontre cependant des difficultés de recrutement et d'approvisionnement.

# Une ressource régionale disponible pour alimenter la filière

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2° région la plus boisée de France. D'après l'Inventaire Forestier National (Kit PRFB° IGN 2016), le volume de bois sur pied en forêt de production, potentiellement mobilisable, s'élève à 126 millions de m³ (5% du volome national). La densité des peuplements forestiers régionaux est d'environ 76 m³/ha contre 165 m³/ha en France Métropolitaine. 44% de cette ressource pourrait être utilisée dans la construction (diamètre de plus de 35 cm, rectiligne, nombre de nœud réduit) et 56% pourrait être mobilisée pour l'énergie ou l'industrie (peu d'exigence).

La qualité des bois varie fortement en fonction des essences et des départements. Ainsi, dans les départements alpins (04-05-06), la part de bois construction est plus importante, dépassant les 40 % de bois mobilisables (mélèze, sapin, épicéa et pins).

Dans les autres départements (13-83-84), le potentiel mobilisable est davantage de qualité bois énergie/industrie avec tout de même 30% valorisable dans la construction (dont les pins d'Alep, noir...).



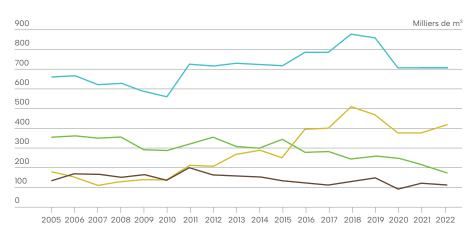
## La récolte de bois

Les entreprises de la filière, ont récolté 704 000 m³ de bois dans la région en 2022. Cette récolte correspond à 0,6 % du capital total de bois sur pied exploitable dans la région et 26 % de la croissance annuelle (Kit PRFB® IGN 2016).

Les coupes de bois s'effectuent dans un cadre légal strict dépendant soit d'un document de gestion durable soit d'une demande d'autorisation de coupe auprès des services de l'État. Les volumes de bois récoltés étaient en augmentation de +117 000 m³ entre la récolte de 2005 et celle de 2022. Entre 2018 et 2019, la récolte de bois énergie connaît une forte baisse, 2019 est marquée par l'arrêt complet de la centrale de Gardanne et la réorientation de l'approvisionnement de celle de Brignoles.

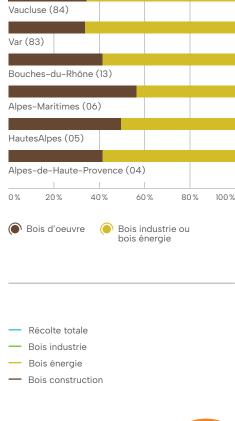
### ÉVOLUTION DE LA DESTINATION DES BOIS RÉCOLTÉS DEPUIS 2005

(Agreste, 2005-2022)



### QUALITÉ POTENTIELLE DU VOLUME DE BOIS MOBILISABLE

(Kit PRFB © IGN 2016)





# • Les débouchés de la filière

### **LE BOIS ÉNERGIE**

Avec 58% du bois récolté, le bois énergie est le principal débouché pour la filière. Il repose en réalité sur deux filières distinctes qui répondent de deux logiques différentes:

- celle du bois bûche feuillus qui alimente les particuliers.
   Elle a connu un essor important en pleine crise énergétique;
- celle de la plaquette résineuse qui alimente trois productions énergétiques complémentaires.



Elles connaissent un fort développement avec une consommation de 144843 tonnes de plaquettes en 2020, soit une augmentation de 19 % depuis 2019, lié à l'augmentation du prix des énergies

fossiles et la mise en place de cadres financiers incitatifs.



408 000 m³
de bois énergie récoltés
3 370 emplois
338 chaufferies
en 2023
2 centrales
électriques

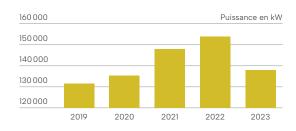
### Deux centrales électriques biomasse ont été mises en fonctionnement.

Ces dernières s'alimentent en bois régional de manière relative, en complément de leur approvisionnement de dimension nationale ou internationale pour Gardanne.

# Le développement de la production de granulés sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est récent.

La majorité des producteurs se sont installés après 2018.
La production est couverte par de petites, et plus récemment, moyennes unités de production (de 300 à 3000 T/an).
En termes de ressource, 54% de ces granulés sont produits à partir de bois forestier et de coproduits de sciage voire de récupération de bois de fin vie (palettes notamment).

### <u>PUISSANCE DÉLIVRÉE</u> À PARTIR DU BOIS ÉNERGIE (KW)



# CONSOMMATION DE PLAQUETTES FORESTIÈRES PRODUITES EN BOIS RÉGIONAUX





### **LE BOIS CONSTRUCTION**

Enfin, 117 000 m3 de bois récoltés ont été valorisés en bois d'œuvre en 2022. Les forêts des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence assurent 83 % de la production régionale de bois d'œuvre (DRAAF Paca - EAB, 2022).

Le secteur de la construction est très dynamique avec 1185 entreprises. La valorisation des bois locaux dans cette activité reste cependant à la marge. Cette rupture dans la filière peut s'expliquer par la qualité relative des bois régionaux, l'absence d'une offre industrialisée de bois locaux standardisés, à un prix attractif, séchés et en stock

Ce secteur apporte une valorisation économique plus importante de la ressource et un stockage du carbone à

long terme. Les acteurs de la filière bois se mobilisent pour rétablir le lien entre ce secteur d'activité et la ressource régionale. Plusieurs démarches sont en cours dont la certification Bois des Alpes, l'usage des pins et des cèdres dans des projets de construction.



#### CHIFFRES CLÉS

116 000 m<sup>3</sup> de bois d'oeuvre récoltés

3 168 emplois

1 185 entreprises



Bois des Alpes est une marque qui traduit l'engagement de la filière pour l'environnement et le développement local.

Cette certification, créée en 2011 par les acteurs alpins de la filière bois, s'inscrit dans une démarche de valorisation des bois alpins. Elle vise à promouvoir leur utilisation dans les projets de construction du massif des Alpes, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et économiques de la filière. Bois des Alpes assure une chaîne de valeur complète, depuis la gestion forestière jusqu'à la construction.

Elle favorise le développement de réseaux d'entreprises, réduit les émissions de gaz à effet de serre, garantit la qualité technique du bois et préserve les emplois locaux dans les régions alpines d'Auvergne-



Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aujourd'hui, Bois des Alpes, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est :

- 39 entreprises certifiées dont 32 dans les Hautes-Alpes et 6 dans les Alpes-de-Haute-Provence;
- 99 bâtiments certifiés bois des Alpes dont 76 dans les Hautes-Alpes et 12 dans les Alpes-de-Haute-Provence.

(Bois des Alpes 2023)



### **LE BOIS D'INDUSTRIE**

Le bois d'industrie est le deuxième débouché des bois régionaux. En 2018, ce secteur des panneaux de particules, papier et carton représente 172 entreprises soit 45 de plus que pour l'année 2011.

Elles sont principalement implantées à proximité des grands axes de transports et du Port de Marseille (INSEE, 2018). Avec 61 entreprises dans le département des Bouches-du-Rhône et 27 entreprises dans le département du Vaucluse. Ce secteur consomme pour une part des bois régionaux et complète son approvisionnement hors région. En 2018, ce secteur emploit 1450 personnes soit 83 de plus que pour l'année 2011



179 000 m<sup>3</sup>
de bois d'industrie récoltés
1450 emplois
172 entreprises

## Conclusion

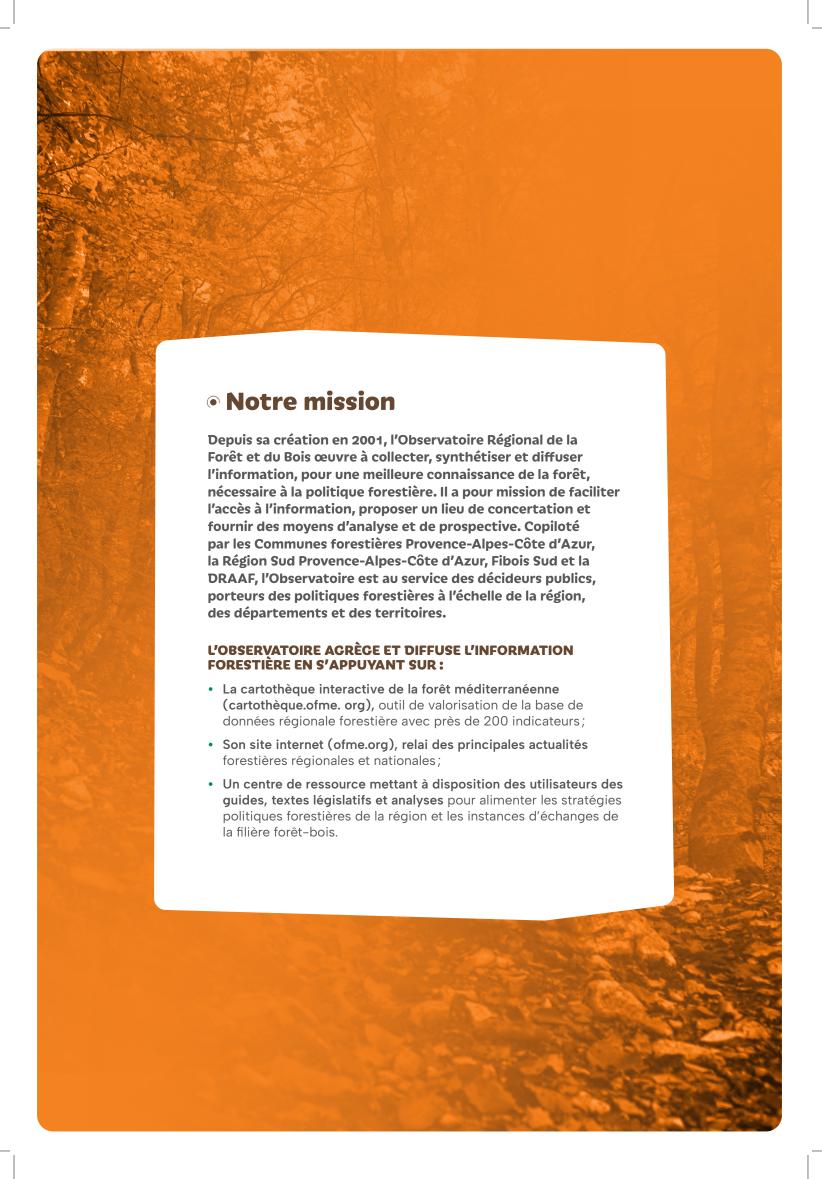
La filière forêt-bois doit répondre à plusieurs défis dans l'avenir. L'augmentation de la demande en bois de construction et de chauffage conduit les entreprises à investir et à augmenter leurs effectifs.

La pérennité des espaces forestiers et des services (biodiversité, stockage carbone, protection des sols...) qu'ils apportent à la société doivent être conservés au bénéfice de tous, ce qui n'est pas acquis sans investissement dans le renouvellement forestier pour s'adapter au changement climatique. C'est dans ce cadre que les acteurs de la filière bois s'investissent dans les Programmes nationaux et régionaux visaant à mobiliser la ressource plus durablement, mieux la valoriser, rapprocher les citoyens de leurs forêts et conjuguer atténuation et adaptation des forêts au changement climatique.

### **SOURCES DES DONNÉES**

- 8 560 salariés dans la filière forêt-bois en 2018 - Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur 100. (2022)
- DRAAF PACA. (2022). Présentation des résultats 2022 de l'Enquête annuelle de branche (EAB). Consulté le 22 mai 2024
- © IGN, PFAR PACA n°8410, kit PRFB 2016
- © IGN, PFAR PACA n°8410, IFN Carto Cycle V (BD Forêt V2)
- · Communes forestières, 2024
- Boisynergie, 2023







Pavillon du Roy René CD Valabre 13120 Gardanne 04 42 65 78 13 luc.mabire@communesforestieres.org

### www.ofme.org







